

Image not found or type unknown



## Droits suite à un héritage

Par **lili**, le **10/10/2008** à **13:58**

Ma grand-mère est décédée et ma mère vient d'hériter d'une maison. Ma tante a hérité de 2 autres maisons ( qui ont déjà été vendues ) et de terres. Ma tante prétend que ma mère doit lui donner la moitié des biens mobiliers qui se trouvent dans la maison. Quand est-il?  
Merci de votre réponse.